

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT ROCH

07 JUILLET 2022

L'an deux mille vingt-deux, le sept juillet à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Joël MARCHAND, 1^{er} adjoint au Maire.

Date de convocation : 23/06/2022

Nb de membres en exercice : 15

Présents : Joël MARCHAND, Laure DESTOUCHES, Brigitte BOUYGUES, Charles HÉLÈNE, Nicole JEUDI, Nathalie LEFEBVRE, Inge PERROTIN, Jean SOHIER.

Excusés : Alain ANCEAU, Olivier CHASLES, Valérie COMPAIN (pouvoir à Laure Destouches), Hervé LEFEBVRE, Jean-Michel MARTIN DE MATOS (pouvoir à Jean Sohier), Joël PLUMÉ (pouvoir à Charles Hélène).

Absente : Margot CHALOUAS

Nombre de votants : 11

Secrétaire de séance : Inge PERROTIN

Approbation du CR du Conseil Municipal précédent

*A LA DEMANDE DE MR LE MAIRE, Joël MARCHAND, fait un rappel
sur l'obligation des Conseillers Municipaux d'être présents pour la tenue des bureaux de vote*

ORDRE DU JOUR

- 1) Réforme des modalités de publicité et de conservation des actes pris par les communes <3500 hab.
VOTE => POUR 11

- 2) Création d'un poste adjoint d'animation territorial à temps non complet (12.71/35) : en remplacement d'un départ, poste déjà pourvu et personne choisie connue du corps enseignant et de certains conseillers.
VOTE => POUR 11

- 3) Révision des tarifs de la cantine scolaire et de la garderie : après calculs il est nécessaire d'augmenter les tarifs malgré une volonté de ne pas le faire.
La conjoncture économique actuelle engendre une augmentation des charges et notre prestataire nous impacte une hausse de 8%.
Pour la cantine : (118 enfants) aujourd'hui le repas est à 4.25€/repas, proposition pour couvrir les charges à 4.75€. Les cantines alentours ont déjà augmenté leur tarif.
Pour la garderie : aujourd'hui 1€/1/2 heure, proposition à 1.10€ ou 1.15€ la demi-heure.
Pour information, beaucoup de nouvelles inscriptions pour la rentrée 2022, peut-être une personne de plus sera nécessaire.

VOTE => POUR 11 :

- tarif cantine à 4.75€/ repas pour enfant et employés de Mairie
- tarif repas adulte hors personnel de mairie : 6.50€
- tarif repas occasionnel enfant : 5.30€ (4.85€ actuellement)
- tarif panier si PAI : 2.10€ (1.95€ actuellement)
- tarif garderie : 1.15€/demi-heure

Une communication rapide sera faite sur le site de la Mairie ainsi que sur le site de l'école et Facebook pour informer les familles.

- 4) Nomination de la Zone Artisanale des Terrages : numérotation à venir pour l'arrivée de la fibre en 2023

« **IMPASSE DES ARTISANS** »

VOTE => POUR 11

- 5) Taxe foncière sur les propriétés bâties exonération pendant 2 ans

Pour information, perte de la taxe d'habitation pour les communes à venir car récupéré en Communautés de Communes, ainsi que la taxe d'aménagement.

Sur conseil du Trésor Public, il serait bon de taxer à hauteur de 40%

VOTE => POUR 11

- 6) Adhésion de principe à la mission de médiation préalable obligatoire proposé par le CDG en cas de litige avec un employé (si besoin de faire appel : coût de 400€)

VOTE => POUR 11

- 7) Assainissement : délégation de compétence au SATESE 37, à chaque vente un contrôle du réseau est nécessaire. Coût à l'année : 75€ à confirmer

VOTE => POUR 11

COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS :

- **BATIMENTS** : pb d'appros résolus pour la construction du restaurant scolaire. Pose de la charpente à venir dans les prochains jours.
Contrôle d'accès : achats de batteries + badges à rediscuter en septembre avec un devis
- **AFFAIRES SCOLAIRES** : Bilan lors du conseil d'école du 10/06, annonce du départ de Mme LE RESTE et arrivée de Mme MARNET. Achats de meubles pour la BCD, pose de rideaux en septembre par suite de pb d'approvisionnement du fournisseur.
Conseil Municipal des Jeunes de St Roch : action pour le don de jouets et livres de l'école à une association pour les enfants ukrainiens.
La Kermesse a eu lieu le samedi 02/07 toute la journée à l'école et au plateau sportif.
La balade musicale a été reportée au 23/07 fin d'après-midi : besoin de personnes disponibles pour la sécurité et la surveillance des instruments des intervenants.
- **DIVERTISSEMENT** : Cinéma en plein air : beau succès et bonne ambiance malgré une projection tardive.

DIVERS :

- 1 – Demande d'une manifestation au plateau sportif par une association de motards en Harley.
- 2 - Information : le Comité des Fêtes recherche un nouveau président.

FIN DE LA SEANCE : 21H38

Le président de séance
Joël MARCHAND

le secrétaire de séance
Inge PERROTIN